

Ménages, activité agricole et utilisation du territoire

Dans le précédent numéro des *Cahiers Agricultures*, un premier article présentait les résultats d'une recherche visant à étudier les liens qui unissent l'activité et les revenus des ménages, les systèmes d'activités qu'ils mettent en œuvre et l'utilisation du territoire qui en résulte. La méthode utilisée consistait à raccorder un traitement de données statistiques issues des recensements généraux de l'agriculture (RGA) à des enquêtes de terrain.

Les articles présentés dans ce numéro utilisent les résultats de ce traitement spécial du RGA fondé sur une classification en neuf groupes des ménages exerçant une activité agricole.

Pour le RGA, l'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :

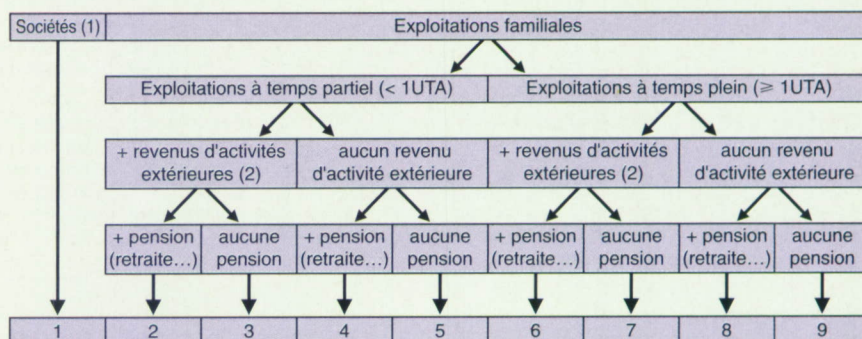
- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées (tabac, vigne, fleur, verger, etc.) ;
- activité de production agricole supérieure à un minimum (1 vache, 10 ruches, 15 ares de fraises, 5 ares de vignes à Champagne, etc.).

Les exploitations agricoles recensées comme des unités productives peuvent donc être de très petite taille.

Encadré général

Rappel méthodologique

Principe de la classification des exploitations retenu pour le traitement du RGA

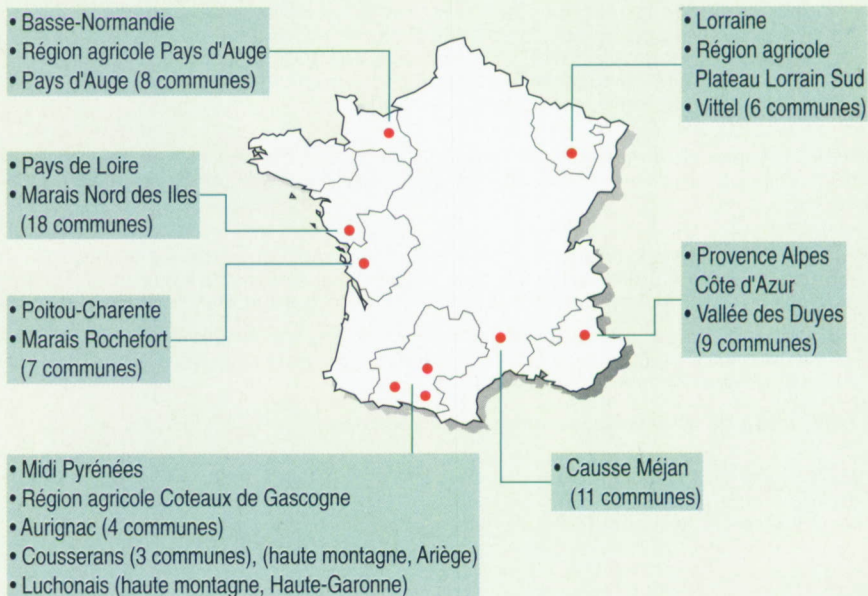


- (1) Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) ne sont pas inclus dans cette catégorie
 (2) Les revenus considérés sont ceux du ménage et non du seul couple du chef d'exploitation

- Au sein de chacune des 9 classes ainsi définies, les exploitations ont encore été classées selon un critère de dimension (6 sous-classes de dimension économique mesurée en UDE 1982), et en prenant en compte leur orientation productive (14 sous-classes correspondant à des otex et regroupement d'otex).
- Les combinaisons classe-MBS-otex ont ensuite été décrites à l'aide d'une trentaine de variables dont la moitié concerne le territoire des exploitations.

Zones géographiques

Les traitements ont été faits pour différents niveaux géographiques emboîtés : France entière, régions agricoles, terrains d'étude regroupant quelques communes pour lesquelles on dispose de données d'enquêtes directes.



Glossaire

Exploitations à temps plein ou exploitations à temps complet : exploitations auxquelles est affectée au moins une unité travailleur annuel (UTA). Ce travail peut être fourni par des travailleurs familiaux ou des travailleurs salariés. Une UTA peut être fournie par une seule personne ou résulter de l'addition du travail de deux personnes à mi-temps.

Exploitations à temps partiel : exploitations auxquelles est affectée moins d'une UTA.

MBS, marge brute standard : voir otex.

Ménage (définition de l'Insee : retenue pour le recensement général de la population 1990). « *On appelle ménage, l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut se réduire à une seule personne. Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans d'autres établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi "réintégrés" dans la population des ménages de la commune).* »

Ogaf, opération groupée d'aménagement foncier : l'Ogaf est le support administratif qui a été retenu pour l'application des mesures « article 19 » en France. Il s'agit d'une procédure rodée, bien connue des agriculteurs, destinée à gérer de petites enveloppes budgétaires. Classiquement, les mesures mises en place dans le cadre des Ogaf ont pour but d'améliorer les structures foncières (actions de libération, de restructuration ou d'aménagement de parcelles) et d'adapter les exploitations agricoles aux nouvelles conditions de l'aménagement foncier et rural. Les Ogaf-Environnement correspondent à un programme de mesures individuelles pour les agriculteurs, spécifiques de zones bien circonscrites, mises en œuvre pour une durée limitée.

Otex, orientation technico-économique des exploitations : pour l'ensemble de la CEE a été retenu le principe d'une « typologie communautaire des exploitations agricoles ». Il s'agit d'un système permettant de classer les exploitations en fonction de leur orientation technico-économique et de leur attribuer un indice de dimension.

Selon ce système, on peut attribuer à chaque exploitation une *marge brute standard* totale (**MBS** totale) qui correspond au solde entre la valeur standard de la production et le montant standard de certains coûts spécifiques. Ce solde est déterminé pour les différentes spéculations animales et végétales, pour chaque région. Cette MBS est un indicateur de valeur ajoutée potentielle. L'appartenance d'une exploitation à une otex donnée est déterminée par la contribution relative des différentes spéculations de l'exploitation à sa MBS totale. Par exemple une exploitation sera classée dans l'otex 41 « bovins lait », si le poste bovin laitiers de l'exploitation représente plus des deux tiers de sa MBS totale. Les activités non agricoles du ménage ou les activités dites « diverses » de l'exploitation (tourisme rural, etc.) ne sont pas prises en compte dans le calcul de la MBS.

Le montant de la MBS totale de l'exploitation permet de déterminer sa *dimension économique*. Celle-ci est exprimée en *unité de dimension économique (UDE)* dont la valeur est basée sur l'Écu. Une UDE 1982 équivaut environ à 1,5 hectare blé.

La corrélation entre niveau de revenu agricole et dimension économique est élevée.

Pluriactivité et ménages agricoles : la pluriactivité est une notion élastique. Elle est liée à l'exercice d'une activité rémunérée hors de l'exploitation.

On peut parler de la pluriactivité d'une catégorie de personnes du ménage agricole : pluriactivité du chef d'exploitation ou pluriactivité du conjoint. On peut également aborder la pluriactivité du ménage de manière globale, et désigner sous le terme de ménage pluriactif, tout ménage exerçant une activité agricole où l'un des membres du ménage au moins exerce une activité rémunérée à l'extérieur de l'exploitation. C'est cette dernière option qui a été retenue lorsqu'on parle de pluriactivité sans précision supplémentaire.

RGA, recensement général de l'agriculture : enquête auprès de la totalité des exploitations agricoles permettant de recueillir des renseignements sur les structures de l'agriculture française. Les deux derniers RGA ont eu lieu en 1979 et en 1988.

SAU, surface agricole utilisée : surface agricole qui fait partie du territoire d'une exploitation et qui comprend les terres labourables, les cultures permanentes (vignes, vergers, autres cultures), la superficie toujours en herbe, les surfaces utilisées pour le maraîchage ou la culture de fleurs ornementales et les jardins familiaux.

Ne sont pas inclus : le sol des bâtiments et cours, les landes et friches non productives (du territoire des exploitations), les peupleraies en plein, les bois et forêts, le territoire non agricole de l'exploitation. La superficie totale d'une exploitation est donc supérieure à sa SAU.

UDE, unité de dimension économique : voir otex.

UTA, unité travailleur annuel : se définit comme « *le travail d'une personne occupée à temps complet sur l'exploitation pendant une année* » (SCEES), ce qui correspond de fait à un nombre d'heures très variable, équivalant à 240 journées de 8 heures de travail ou plus.